

## **AVIS DE CONVOCATION**

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Archives AG-567-01

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** qui se tiendra :



## LE MERCREDI, 20 DÉCEMBRE 2023



Inscriptions à partir de 16 h



# CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2



# ORDRE DU JOUR

Le souper de Noël sera servi après l'Assemblée générale (vers 19hrs), INVITATION À TOUTES ET TOUS,

#### **INSCRIPTIONS REQUISES:**

Afin de commander le bon nombre de repas, vous devez vous inscrire au plus tard le

### 15 décembre 2023

#### Pour vous inscrire:

- Cliquez sur le lien : https://forms.office.com/r/P7z4UqHs2V
- Cliquez sur le bouton
   la page d'accueil du site de L'APL
   (www.lignery.ca)

- 1. Adoption de l'ordre du jour ;
- 2. Ratification des procès-verbaux de la réunion du 14 juin et du 5 octobre 2023 ;
- 3. Budget et États financiers ;
- 4. Négo 2023 état de situation;
- 5. Santé et sécurité;
- 6. Tempête et température;
- 7. Informations:
- 8. Nouvelles de mon milieu;
- 9. Ouestions diverses...



a.

Martine Provost, présidente

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ) 36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1

Téléphone: 450-659-5491 ou 438-320-5491

Courriel: z27\_lignery@aplcsq.net Site web: www.lignery.ca PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE LE MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 À 16 HEURES 30 MINUTES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME KIM D'AMOUR ET DE MONSIEUR GUY POISSANT

#### - ORDRE DU JOUR -

- 1. Nomination de la présidence d'assemblée;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Ratification des procès-verbaux des réunions du 14 juin 2023 et 5 octobre 2023;
- 4. Budget et États financiers;
- 5. Négo 2023 état de situation;
- 6. Santé et sécurité;
- 7. Tempête et température;
- 8. Informations;
- 9. Nouvelles de mon milieu;
- 10. Questions diverses...

#### PRÉSENCES: (Archives AG-568-07)

Provost, Martine, présidente (en mode

virtuel)

Poissant, Guy, 1<sup>er</sup> vice-président D'Amour, Kim, 2<sup>e</sup> vice-présidente Renaud, Hélène, 3<sup>e</sup> vice-présidente Côté, Valérie, 4<sup>e</sup> vice-présidente Hébert, Sophie, secrétaire générale

Amyot, Stéphanie Arcand, Annie Arsenault, Patrick Bédard, Maxime Bélanger, Sylvie Bertrand, Marie Boire, Annie Boissy, Sophie Boisvert, Chantal

Bouchard, Marie-Andrée

Boudreau, Denis Boudreau, Florence Bourdeau, Mélissa Bourdon, Véronique Boursier, Annie-Claude Brunette, Stephanie

Bujold, Éric Burton, Patrick Cardinal, Nadia

Chamberland, Martine

Champagne, Julie

Charbonneau, Marie-Ève

Charest, Caroline Charrette, Nadia Charron, Julie Chartrand, Karine Choquette, Anic Côté, Isabelle Cousineau, Léa Demers, Gilles

Desaulniers, Stéphanie Deschamps, Sylvie

Dixon, Anik
Dontigny, Jessica
Dumont, Éric
Dupré, Patrick
Dupuis, Annie
Dupuis, Kim
Durand, Sarah
Duval, Cindy
Éthier, Audrey
Éthier, Isabelle
Filion, Julie
Fontaine, Shirley
Fortin, Mylène

Fortin, Sébastien

Fournier, Emmanuelle

Gareau, Annik Gaudreau, Magalie Gauthier, Karine Gervais, Jean-Simon

Giard, Sylvie
Gionet, Marianne
Girard, Marilyn
Girard, Martin
Gosselin, Amélie
Goulet, Michèle
Grondin, Chantal
Grufffy, Sandrine
Guérin, Jacinthe
Guillemette, Maryse
Gutierrez, Katia

Hamel, Marie-Hélène Hince, Nathalie Jaffelin, Sophie Jomphe, Karelle Laberge, Isabelle Lacasse, Annie Lacoste, Stéphanie Lagarde, Brigitte Lalonde, Camille Lanctôt, Myriam Landry, Daniel Lane, Marie-Claude Lapierre, Isabelle Lapierre, Véronik Laroche, Eric

Laurendeau, Marie-Ève

Larocque, Diane

Laurin, Janick
Lebel, Denis
Leblanc, Annick
Leclerc, Chantal
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hèlène
Lefebvre, Nicolas
Lefebvre, Sophie
Legautl, Isabelle
Lemire, Julie
Lepage, Christine

Lessard-Lachance, Cédric

Létourneau, Julie

Lespérance, Anick

Létourneau, Mélissande

Lévesque, France Lussier, Alexandra Lussier, Alexandre Mailhot, Sophie Mailloux, Lydia Malaborza, Mélanie Marcotte, Linda Marcouiller, Denis Marleau, Patrick Martin, Joël Martin, Michaël Meloche, Isabelle Meunier, Marc-Étienne Montcalm, Sandra Norris, Sébastien

Paquin, Francis
Paradis, Vicky
Parent, Luc
Pelletier, Myriam
Perras, Elizabeth
Perras, Janique
Perre, Marlène
Perron, Lydia
Pillarella, Mélanie
Plamondon, Édith
Plouffe, Martine
Pouliot, Valérie

Palacio, Ignacio

Préville, Marie-Hélène Primeau, Chantal Quesnel, Caroline Reid, Philippe Reimnitz, Manon Reinhardt, Dominique Renaud, Julie

Riel, Annick
Riel, Jean-Pierre
Riendeau, Ninon
Robert, Alain
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Roy, Janie
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Savoie, Véronique
Serré, Olivier
Simoneau, Maude
Sparrow, Serge
St-Jean, Valérie

St-Onge-Dufresne, Isabelle

St-Pierre, Annie T. Richard, Christine Tardif, Sylvie Teodoro, Elsa Thibeault, Émilie Tragnée, Josée Trahan, Janie

Trédemy, Karine

Trudel, Charles Vaillancourt-Labelle, Camille Vallerand, Sophie Van Acker, Caroline

#### 1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Martine Provost, présidente, est présente en mode virtuel. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et profite de l'occasion pour transmettre ses vœux pour le temps des fêtes.

20-12-AG-23-24-1202

Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Annie St-Pierre, que madame Kim D'Amour et monsieur Guy Poissant assurent la présidence d'assemblée conjointement.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

#### 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

20-12-AG-23-24-1203

Il est proposé par Sylvie Giard, appuyée par Chantal Grondin, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

# 3. RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 14 JUIN 2023 ET 5 OCTOBRE 2023

20-12-AG-23-24-1204

Il est proposé par Mylène Fortin, appuyée par France Lévesque, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2023 soit accepté.

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyée par Katia Gutierrez, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2023 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

#### 4. BUDET ET ÉTATS FINANCIERS

Guy Poissant, 1er vice-président, mentionne d'entrée de jeu que le Conseil exécutif de L'APL poursuit sa réflexion depuis 2020 concernant la réorganisation de l'espace physique de la maison APL. Des changements importants sont à prévoir pour poursuivre sa mission de défense des membres, de soutenir les enseignantes et les enseignants en étant proche de leur quotidien et en offrant un soutien de proximité.

Il mentionne aussi que L'APL a terminé l'année financière 2022-2023 avec des surplus. Informé de ce fait, le Conseil exécutif a recommandé que l'excédent de 103 228 \$ des états financiers s'étant terminé au 31 août 2023 soit provisionné pour une proposition ultérieure quant à la réalisation d'un projet d'aménagement et d'agrandissement de l'immeuble de L'APL.

Guy Poissant présente et commente ensuite l'état comparatif 2022-2023 et les prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2023, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant (Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés, sencrl).

Guy Poissant informe également les membres présents des enjeux, des implications et des limites d'un fonds de grève. Il rappelle que L'APL s'est plutôt doté d'un fonds de dépannage destiné à offrir un prêt aux membres qui en auraient besoin. Il invite toute personne enseignante qui se retrouverait dans une situation financière précaire à demander de l'aide. Il conseille également aux membres présents à porter une attention particulière à leurs collègues qui pourraient vivre des moments difficiles à cause des grèves et à les référer à L'APL au besoin.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

Guy Poissant présente ensuite les trois propositions suivantes :

- 1. Que l'Assemblée générale accepte les états financiers au 31 août 2023 tels que préparés par Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés ;
- 2. Que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires 2023-2024;
- 3. Que l'Assemblée générale recommande de nommer la firme comptable Hénaire Danis Brunet SENCRL Société comptables professionnels agréés pour accomplir une mission d'examen pour les états financiers au 31 août 2024.

On procède à un vote en bloc sur les propositions.

20-12-AG-23-24-1205

Il est proposé par Sylvie Tardif, appuyée par Mylène Fortin, que les trois propositions concernant les états financiers et les prévisions budgétaires soient acceptées en bloc.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5. NÉGO 2023 – ÉTAT DE SITUATION

Martine Provost félicite et remercie les membres de L'APL pour leur mobilisation en appui aux équipes de négociation, entre autres, durant les dernières séquences de grève. Elle indique que tout le personnel enseignant est impatient que ce conflit se règle, mais qu'il n'y aura pas de règlement sans un allègement de la tâche des enseignants et un rééquilibrage des classes. Elle rappelle l'importance de s'informer auprès de sources fiables, comme les pages Facebook de L'APL, de la FSE et de la CSQ.

Guy Poissant revient sur l'état de la négociation à ce jour. Il fait aussi un bref retour sur les étapes qui ont eu lieu depuis le début de la négociation au printemps passé. Il a été question, notamment:

- Des deux tables de négociation (matières sectorielles et matières intersectorielles);
- Des trois dernières séquences de grève ;
- Des demandes patronales ;
- Des priorités syndicales ;
- Des derniers mouvements aux tables ;
- Des sources d'information fiables :
- De la nomination d'un conciliateur ;
- Des dossiers réglés et des dossiers à régler aux tables ;
- Des dernières offres salariales ;
- Du plan de mobilisation de la dernière séquence de grève.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

#### 6. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sophie Hébert, secrétaire générale, présente le formulaire « Registre des accidents de travail » et rappelle qu'il doit être complété pour tout accident, pour tout incident et même, pour tout « passé proche ».

#### 7. TEMPÊTE ET TEMPÉRATURE

Sophie Hébert évoque les différentes normes concernant les températures minimales recommandées par la CNESST dans les classes selon le type de local : il s'agit de 20 degrés dans un local régulier et de 16 degrés dans un gymnase ou un laboratoire.

Elle profite de ce point pour rappeler qu'il est toujours hasardeux d'aviser son employeur d'une absence maladie à l'avance. En effet, en cas de fermeture des établissements (due à une tempête ou autre), le CSS pourrait maintenir l'absence de la personne; ce qui aurait pour effet une coupure de traitement ou le retrait d'une journée dans la banque de congés maladie.

#### 8. <u>INFORMATIONS</u>

Kim D'Amour, 2<sup>e</sup> vice-présidente, apporte quelques points d'informations.

#### a) Délai de grief – Coupure de traitement

Elle rappelle les informations du Communiqué APL #8 concernant les échéances à respecter pour contester par grief une coupure de traitement à la suite des journées de grève.

#### b) Dates importantes

Elle évoque les sessions d'information à venir en janvier et février qui ont été annoncées dans l'INFO APL #5.

#### c) Horaire du temps des fêtes du bureau de L'APL

Elle informe les membres présents de l'horaire du bureau de L'APL durant la période des fêtes.

#### 9. NOUVELLES DE MON MILIEU

Aucun membre n'est intervenu au micro pour ce point.

#### 10. QUESTIONS DIVERSES

#### a) Tutorat le soir durant la grève

Une personne enseignante demande si une enseignante ou un enseignant qui offre du tutorat en soirée est considéré comme un « briseur de grève ».

Guy Poissant répond qu'il serait mal avisé de donner du tutorat dans le cadre de nos fonctions d'enseignant du CSSDGS (par exemple, en offrant nos services auprès de la clientèle de nos établissements ou à l'aide des plateformes de l'employeur). Par ailleurs, il indique que si ça n'a rien à voir avec nos fonctions au sein du CSS, tout enseignant est libre d'occuper d'autres emplois.

#### b) Demande de congé sans traitement

Une personne enseignante demande des informations concernant les demandes de congé sans traitement.

Kim D'Amour réfère au Communiqué APL #08 de l'année dernière en invoquant les grandes lignes. Elle invite les membres à communiquer avec L'APL pour être guidés dans leurs démarches.

#### c) Banque de congés : affaires personnelles

Une personne enseignante demande des éclaircissements concernant les congés pour affaires personnelles.

Kim D'Amour indique qu'on peut convertir une ou plusieurs journées de maladie parmi les six allouées dans la banque de journées de maladie. Elle rappelle par ailleurs que ces congés ne peuvent pas être pris de manière consécutive, qu'on doit donner un préavis de 24 heures et que la direction a le loisir de refuser en alléguant un motif raisonnable.

d)	L'incidence	de la	grève	sur l'	'assurance-emploi.
u	L includince	uc ia	21010	Jui I	assurance-cimpion

Une personne enseignante demande si les journées de grève influenceront les prestations d'assurance-emploi durant la période estivale.

Sophie Hébert répond que ce n'est qu'en avril que le nombre d'heures nécessaires pour recevoir de l'assurance-emploi sera connu. Aussi, elle indique qu'il faudra attendre la fin de la présente négociation pour évaluer si la grève influencera les prestations estivales d'assurance-emploi.

A 18 h 45 min, le 20 décembre 2023, l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est unanimement levée.